Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 38 (1991)

Heft: 11-12

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'année qui s'achève a été riche en événements: les catastrophes naturelles et technologiques (tempête sur la Suisse Centrale, accident de Stein, Randa, etc.) sans oublier la guerre du Golfe ont à la fois donné la mesure des dangers qui nous guettent et fourni à la protection civile l'occasion de se montrer utile.

A la vérité, tous ces éléments n'auront pas été suffisants pour que la PCi soit reconnue. Si, pour la majorité de la population, l'utilité des abris ne soit pas vraiment contestée (à part quelques points de «détails» concernant le degré de protection dans une situation X ou Y), c'est la structure même de la protection civile qui est remise en cause.

Bien que l'OFPC ait multiplié les informations sur les réformes en cours,

celles-ci donnent l'impression d'arriver un peu tardivement. La solidarité gouvernementale est en passe de se lézarder, à l'exemple de Genève qui, ces derniers temps, à donné le ton. L'état des finances cantonales, mais aussi communales, risque, par nécessité, de prendre le pas (et de vitesse) sur les réformes envisagées.

La bataille sera donc rude pour les défenseurs de la PCi de faire entendre leurs voix. Politiquement, la crise économique que nous traversons et qui se maintiendra en 1992, rend la position des Autorités qui mettent la protection civile au second plan (pour ne pas dire au dernier rang) de leur préoccupation très forte aux yeux du contribuable.

Ceci va-t-il rendre la protection civile moins crédible qu'elle ne l'est déjà? Pas sûr. Cela aura sans doute pour effet d'accélérer les réformes attendues, mais pas forcément dans la direction visée au départ.

Cela va-t-il affaiblir notre politique de défense? Là encore la réponse est difficile tant les éléments des menaces, leurs réponses et l'évolution de la situation internationale sont complexes à saisir.

La protection civile va au devant de jours difficiles, c'est certain. Mais elle ne doit pas se montrer moins «discrète» pour autant. L'information doit se poursuivre, les contacts de l'institution elle-même doivent se multiplier avec tous les partenaires dont les missions sont similaires et qui touchent aussi à la défense du pays et à la protection de la population.

Les milliards déjà investis ne l'ont pas été en pure perte, c'est à la PCi de le démontrer.

Quant à la rédaction romande, elle poursuivra sa tâche d'information. En attendant, et bien sincèrement, bonne année à tous.

René Mathey

M.

L'AGPC à la Foire de Genève: inauguration sur fond de morosité

Traditionellement, l'Association genevoise pour la protection des civils (AGPC) participe à la Foire de Genève. Cette année l'AGPC présente sur son stand la «protection des biens culturels». Pour l'inauguration, elle organisait une conférence de presse avec la participation de Claude Hägi, conseiller d'Etat.

Présente malgré tout!

«Malgré une certaine remise en cause de la protection civile, de la morosité provoquée par la crise économique, d'une disparition de l'aide que le gouvernement octroyait à l'association, l'AGPC a décidé de maintenir sa pré-

René Mathey

sence à la Foire de Genève.» C'est en résumé le premier message que le vice-président de l'AGPC, Jean Naef, a adressé aux nombreux invités.

«Le thème retenu cette année, poursuit Jean Naef, est la protection des biens culturels, élément mal connu s'il en est des activités de la protection civile. L'orientation du public, dans ce domaine est un élément essentiel: le patrimoine culturel est une réalité et il peut être mis en danger par des catastrophes de toutes natures.»

Sur un autre plan, Jean Naef regrette la «brutalité» des décisions prises par le gouvernement et surtout la façon presque cavalière dont les éléments de la mouture genevoise de la protection civile ont été annoncées. Une plus large consultation des milieux intéressés aurait sans doute permis une meilleure compréhension des problèmes.

Rappel du fond du problème

Il est vrai que les déclarations fracassantes de Claude Hägi, conseiller d'Etat et chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture (DIA), en charge de la PCi, ont choqué bon nombre de milieux, même si d'une certaine manière on pouvait s'attendre à des réactions de la part du Gouvernement, dictées avant tout par des considérations financières.

En substance, Claude Hägi avait déclaré à la presse à mi-octobre 91 «La protection civile telle que nous la connaissons a vécu. Nous entreprenons le gros élagage tant attendu.» Et de poursuivre: «Nous devons impérativement adapter la PC à la réalité. Nous serions coupables de continuer à développer nos efforts uniquement sur l'axe du conflit...». En conséquence, Claude Hägi caresse le projet de créer un corps restreint d'environ 1500 personnes spécialement formées. Organisés en 4 dé-

tachements: assistance, génie civil, maintenance et sanitaire, ces spécialistes volontaires devraient intervenir en première ligne et en étroite collaboration avec d'autres corps constitués comme les pompiers. De plus, la régionalisation sera poussée plus loin et Claude Hägi pense déjà à une collaboration transfrontalière. Première décision découlant du nouveau visage de la protection civile genevoise: les cours de PCi seront supprimés en 1992 dans tout le canton.

Ce bref rappel des faits intervenus début octobre donne une idée de l'attente des participants à la conférence de presse organisée sur le stand de l'AGPC, aux futures déclarations ou éclaircissements que pourraient apporter Claude Hägi.

Claude Hägi persiste et explique

C'est avec un air soucieux, sérieux, mais apparemment détendu que le «bouillant» conseiller d'Etat prend la parole: «Les réformes sont nécessaires; mais la nécessité de celles-ci n'a pas toujours été comprise, ou pas suffisamment tôt, notamment par ceux-là même qui ont la responsabilité de la protection civile. Nous ne sommes pas là pour regarder le passé pendant 25 ans! Et pourtant, c'est le temps qui s'est écoulé entre le moment ou le peuple a pris la



Jean Naef, vice-président de l'AGPC: «... malgré la disparition de l'aide du Gouvernement, l'AGPC maintient son stand pour y présenter la protection des biens culturels (!).»

décision et celui de la mise sur pied de la PCi. Aujourd'hui, il s'agit de l'adapter aux besoins actuels, car, c'est en allant dans cette direction, que nous maintiendrons une PCi efficace. C'est ce à quoi je m'emploie dans le cadre des activités qui sont les miennes, et c'est ce à quoi je m'emploirai dans le cadre de la conférence des conseillers d'Etat chargés de la protection civile qui se réunira le 14 novembre à Bâle pour une réunion importante.»

Où il est question de finances

Le ton est donné; et de poursuivre: «J'ai eu l'occasion déjà de parler de la PCi longuement ces dernières semaines; le message n'a pas toujours été bien compris. Il y a eu un amalgame d'informations qui a débouché parfois sur de la désinformation. Le combat qui est aujourd'hui engagé est celui qui consiste à précisément adapter la PCi aux besoins actuels. Il est vrai aussi, et il faut que cela soit dit clairement, que le Grand Conseil ne considère pas la protection civile comme une priorité. Nous avons aujourd'hui un budget qui est extrêmement difficile à boucler; le responsable des finances a annoncé l'autre jour que le déficit 1991 serait de quelque 400 millions; pour l'année 1992 il sera encore de plusieurs centaines de millions. Il y a des priorités, il y a des choix à faire, et le Parlement a décidé que la PCi n'est pas et ne serait pas une priorité.»

Chronique de réformes annoncées

Plus loin dans son intervention, Claude Hägi se veut rassurant: «Mais de là à prendre des décisions que je qualifierais de regrettable, et qui consisterait à démanteler les acquis que nous avons, c'est un pas que je me refuse à franchir; j'espère pouvoir compter sur ceux qui Claude Hägi, conseiller d'Etat: «... ceux qui comprendrons la nécessité des réformes feront la PCi de demain, pour les autres... tant pis!»





Présentation des monuments sur micro-film(de g. à dr.: Claude Hägi, conseiller d'Etat, Hubert Genequand, chef du Service cantonal du PCi, Eric Ischi, Directeur du Service des sports et sécurité et chef local de la ville de Genève). (Photos: RM-Info, Pully)

disent s'intéresser à la PCi pour donner l'appui qu'il peuvent apporter dans une période de réforme. Il s'agit pour ceux qui ont compris le sens de la PC, plutôt que de critiquer la réforme qui est proposée, de travailler dans la direction qui consiste précisément à adapter ces moyens. On a mis dans ce pays des milliards pour la PCi. Au niveau européen, on a compris qu'elle était utile, et un travail considérable a été réalisé pour que les pays de la communauté et aussi les pays du Conseil de l'Europe puissent disposer d'une protection civile. Il faut savoir qu'on nous envie et on aimerait bien disposer aujourd'hui des moyens qui sont les nôtres. Alors, c'est un peu paradoxal d'avoir un esprit aussi critique aujourd'hui en Suisse et de vouloir condamner l'ensemble de ce que nous possédons.

Plaidoyer pour des missions adaptées aux besoins

Après un petit tour en Europe tendant à démontrer d'une part l'utilité de la PCi et d'autre part que les réformes envisagées ne sont pas dirigées contre l'institution même, Claude Hägi poursuit: «Nous avons une protection civile qui encore aujourd'hui est trop tournée vers le risque de guerre. Les contacts que j'ai eu ces derniers jours, pour les raisons que vous imaginez, avec l'Of-fice fédéral de la protection civile (OFPC) me font penser qu'on a toutes les peines du monde à se dégager de cette sensibilité là. Nous n'écartons pas le risque de guerre, malheureusement il est réel. Mais le risque industriel et le risque naturel doivent être mis exactement au même niveau que celui d'un conflit; c'est seulement comme cela que la PCi pourra se justifier. En ce qui concerne les 4 détachements spécialisés que nous avons l'intention de créer, l'OFPC s'est montrée d'accord. Le problème posé qui reste est de savoir quoi faire avec les 25 000 personnes actuellement soumises à la PCi genevoise. Il y a quelque 620 000 personnes engagées en Suisse au niveau de la PCi, en raison même des dispositions fédérales touchant à la réforme 95, ce chiffre devrait diminuer de moitié; il est vraisemblable que cette proportion sera la même à Genève.»

La réforme est en marche

Après avoir félicité l'AGPC pour son choix d'une présentation des biens culturels, Claude Hägi conclut: «Je comprends bien qu'en ce moment vous soyez un peu perturbé par les réformes qui sont proposées; il est vrai que l'information pourrait être meilleure, mais il faut aussi admettre que l'homme est ainsi fait qu'il ne se prête pas volontiers au changement, ou alors il faut le préparer avec tant de précautions qu'on a pas le temps de la faire! Ceux qui le comprendront seront ceux qui feront la protection civile de demain, pour les autres tant pis!»



Dégagement d'un ru (à la scie de g. à dr. les pionniers Lütolf et Audetat).

Lausanne: Exercices forêts 1991

R.M. Du mois d'avril à fin octobre 1991 plus de 10 000 heures de travail auront été effectuées au profit de la collectivité lausannoise. Jean-Claude Siggen, chef du Service de la protection civile, dresse le premier bilan de ces importants engagements.

Du concret pour exercer la formation

Les détachements pionniers et lutte contre la feu s'entraînent traditionnellement sur des pistes d'exercices dans des conditions souvent éloignées de la réalité. C'est pour rompre avec les habitudes que la direction locale a recherché de nouveaux objectifs.

Après un examen minutieux des possibilités avec le Service des forêts, do-

maines et vignobles et bien sûr en accord avec les instances cantonales, il a été décidé d'engager les 14 détachements actuellement opérationnels dans des travaux d'utilité publique.

La commune de Lausanne, respectivement son Service des forêts et domaines, gère un patrimoine important avec un personnel restreint qui ne peut pas toujours faire face à l'ensemble des travaux nécessaires.

L'inventaire des travaux a permis de se fixer sur un certain nombre de chantiers situés soit en ville (Campagne de l'Hermitage) ou à la périphérie, dans les bois du Jorat (Chalet-à-Gobet, Montheron).

Les participants sont équipés au Centre d'instruction de la Rama, à Montheron. Là, ils sont pris en charge par des cadres miliciens. A chaque exercice, le Service des forêts et domaines délègue un



Max Wehrli et Michel Tache s'affairent en cuisine (Refuge de Censier).



Une passerelle toute neuve surplombant l'ancien funiculaire Vallon-Sauvabelin.



Pause de midi au Refuge de Censier (debouts de g. à dr.: Jean-Claude Siggen, chef local, et Claude Semon, chef de Service PLCF). (Photos: RM-Info, Pully)

garde forestier ainsi qu'un ou deux bûcherons professionnels qui agissent comme conseillers techniques.

Le matériel est celui dont dispose les formations: tronçonneuses, sacs d'outillage (pelles, pioches, haches), appareils de traction par câble. Le matériel spécial est fournit par le Service des forêts.

Organisation du travail

Pour des raisons pratiques évidentes, le premier jour de chaque exercice est consacré à une revue du matériel.

Un accent tout particulier a été porté au maniement des tronçonneuses qui seront utilisées dans des conditions parfois difficiles.

Des précautions importantes ont été prises sur le plan sanitaire, afin de limiter au maximum les effets d'accidents toujours possibles. Le Centre hospitalier universitaire vaudois a été informé comme le Service d'ambulance de la police municipale; des emplacements ont été repérés pour d'éventuels transports par hélicoptère.

Le ravitaillement était centralisé au Refuge des Censières du côté du Chalet-à-Gobet et tous les repas préparés sur place par l'équipe de cuisine du Centre d'instruction.

Une journée en forét!

Le travail est réparti en plusieurs chantiers: qui dégage un tronc obstruant un ru, qui creuse le sol pour favoriser l'écoulement naturel de l'eau pendant que d'autres scient, découpent et façonnent une passerelle.

Certains sont revenus le dimanche, en famille, pour «montrer» le travail accompli. Beaucoup ont déclaré être enchanté de réaliser un travail utile, même si celui-ci n'avait rien de spectaculaire car perdu au fond d'un méchant talus, que personne ne verra.

A la pause de midi, les conversations vont bon train; personne n'évoque le temps «perdu», personne ne «téléphone» pour s'inquiéter de la marche de l'économie!

Bref, une expérience enrichissante pour tous, une découverte pour certains des nuisances qu'apportent le citadin et des «souvenirs» qu'ils laissent en partant.

Un bilan satisfaisant

Comme l'a souligné Jean-Claude Siggen, certains détachements ont souffert du froid, de la pluie mais tous ont participé sans rechigner, la preuve: un taux d'absentéisme d'environ 10 % (le plus souvent justifié pour des raisons de maladie ou accident) alors qu'il est normalement proche des 40 % lors des exercices combinés classiques.

Les travaux réalisés au profit de la collectivité représentent, en chiffres et tous chantiers confondus:

- aménagement de 2050 mètres de chemin pédestres et de 80 mètres de routes pour les véhicules forestiers;
- construction de 311 marches d'escalier, de 150 mètres de main courante et de 2 passerelles de 10 mètres chacune:
- épandage de 620 sacs de copeaux de bois sur 4500 mètres de cheminements:
- installation de 3 bancs
- nettoyage de 10 000 m² de forêts et de 150 mètres de cours d'eau.

Jean-Claude Siggen complète ce bilan en rappelant: «Près de 850 hommes ont été engagés; ils ont réalisé quelque 1700 jours de service. La direction locale a tout lieu d'être satisfaite des résultats obtenus, même si une bonne partie de ces travaux restent ignorés de la majorité de la population lausannoise. D'autre part, j'ai toujours tenu à rappeler aux participants que les exercices traditionnels resteront aussi au menu, ne serait-ce que pour perfectionner la coordination des différents services. La direction locale cherchera aussi à réaliser des travaux utiles chaque fois que cela sera possible, même si cela peut poser des problèmes pour certaines formations (transmissions par exemple).»

Opération «Orange»

Ce code tiré du nom du bulletin de la PCi de La Chaux-de-Fonds, l'Orange Bleue, cache des travaux d'amélioration et de sécurité du chalet de vacances «La Clairière» à Arveyes sur Villars, sous la forme d'un exercice qui s'est déroulé du 9 au 13 septembre 1991. Propriété de l'Association La Clairière et de ladite commune, ce chalet bénéficie de l'aide de la PCi pour la quatrième fois. Une autre opération est déjà prévue pour août ou septembre 92.

En avance sur la réforme 95!

Jean Guinand, chef du Service de la PCi et des Sapeurs-pompiers de Chaux-de-Fonds, est un homme pragmatique qui possède un sens inné de la diplomatie et des relations publiques. Sans faire de «bruit» mais aussi avec la complicité des Autorités qui soutiennent les actions de la PCi, une collaboration naturelle et efficace s'est instaurée depuis plusieurs années entre la PCi, les Sapeurs-pompiers et le Service de police. Chacun peut ainsi bénéficier de l'apport de moyens, notamment matériel, en toute simplicité et sans la rigidité que pourrait apporter «une obligation de collaboration».

La vie relativement rude de la «Tchau» (climat d'altitude, bouleversements économiques, etc.), où tout un chacun est amené à donner le coup de main, favorise aussi les contacts humains.

Comme le dit Jean Guinand lui-même: «J'essaye, dans la mesure du possible, d'alterner des exercices classiques et des travaux d'intérêts publics, avec la collaboration des différents services de la ville. Avec le soutien des Autorités, c'est relativement simple».

L'opération Orange

Planifiée depuis près d'un an, cette opération devait amener cet exercice PCi de 5 jours à construire un escalier de secours entre le 2° et le 3° étage du chalet, démolir une petite annexe dont les piliers présentaient des traces de



Le chalet «La Clairière», avec son escalier tout neuf; pour le reste, «çà draine, çà draine...».



Les escaliers conduisant au terrain de foot: finition et nettoyage.

NEUKOM 🌫

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA 8340 Hinwil-Hadlikon Téléphone 01/938 01 01 pourriture avancées, stopper l'érosion du talus surplombant le terrain de foot en drainant et en élevant un mur de soutènement, créer dans ce même talus un large escalier d'accès au terrain, refaire et allonger un grillage de 4 mètres de haut en bordure dudit terrain.

La PCi fournit les hommes, assure leur subsistance et leur hébergement; l'Association La Clairière prend en charge les fournitures, le service des travaux publics se chargeant des transports sur place. Plusieurs artisans et entreprises ont également apporté leur concours, en fournissant qui une pelle rétro, qui une bétonnière.

Pour les hommes, la PCi a fait appel au «semi volontariat» puisqu'il fallait pouvoir compter outre sur la présence

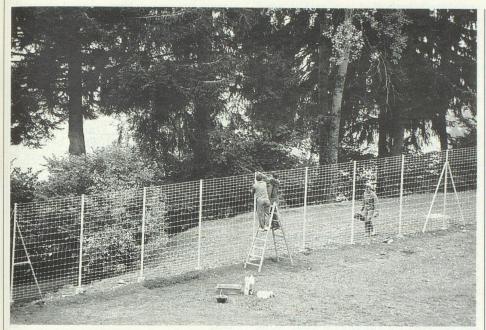
d'une main d'œuvre, aussi sur celle d'un architecte, de menuisiers, de maçons, d'un conducteur de machines, etc, en tout 38 personnes.

Autre principe: la responsabilité des différents chantiers était du ressort des hommes du métier, d'où souvent une inversion des grades au profit des compétences.

Des hommes motivés

Sur place, malgré un environnement bucolique et un temps poussant au farniente, la vie ne ressemblait pourtant en rien à celle d'une colonie de vacances.

D'ailleurs, Jean Guinand ne tarit pas d'éloges sur la motivation de ses troupes:



Le grillage de sécurité bordant le terrain de foot.



Jean Guinand: «Mission accomplie, merci les gars!»

(Photos: RM-Info, Pully)

Loma Prieta 17 octobre 1989

Après le séisme californien dont l'épicentre se trouvait dans une région appelée «Loma Prieta» le Chef d'arme des trp PA, le brigadier P. Bieder, délégua un expert neutre, Daniel Schuler, ingénieur, avec l'intention d'en faire un rapport circonstancié.

Le rapport technique, mais très pragmatique, conçu par Daniel Schuler a été jugé d'une telle importance qu'il vient de faire l'objet d'un tiré à part. Sur proposition du brigadier Jean Langenberger, sous-directeur de l'Office fédéral des troupes PA, cet ouvrage a été traduit en français.

Découpé en plusieurs chapitres, émaillé de photographies, il analyse l'ensemble des dégâts causés par le tremblement de terre et en tire quelques enseignements pratiques pour les états-majors de conduite.

On peut se le procurer sur simple demande auprès de l'Office fédéral des troupes PA. René Mathey

«Il est remarquable de constater combien chacun s'est senti concerné par la réalisation de ces travaux; mission accomplie dans les temps, de façon professionnelle avec une ambiance où la bonne humeur le disputait à une saine fatigue. Et ce ne sont pas les «tirecrayons» qui me démentiront» dit-il dans un éclat de rire.

Parmi les visiteurs surpris, le conseiller communal J.-M. Monsch, des membres de l'Association La Clairière, le commandant ad intérim de police, le premier lieutenant Lehmann, qui se sont déclarés véritablement impressionnés par l'ampleur des chantiers en cours.

Pour Jean Guinand: «succès sur toute la ligne pour cette opération Orange qui aura permis aux participants d'assimiler le sens de l'aide que peut apporter la PCi et au public chaux-de-fonnier d'apprécier, notamment pour leurs enfants, l'utilité de la PCi».

René Mathey



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, etc.

Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Location et vente

Demandez-nous la documentation détaillée.

Kruger + Co. 1606 Forel VD, 021/781 27 91 Suggursales: Müssingen BE, Csell

Succursales: Münsingen BE, Grellingen SO, Degersheim SG, Zizers GR, Samedan GR, Dielsdorf ZH, Küssnacht SZ, Gordola Tl KRUGER

«Pandore» récompensé!

R.M. Le futur complexe de Couvet: centre cantonal d'instruction de protection civile et centre sportif régional a fait l'objet d'un concours d'architecture lancé ce printemps. Trois projets sortent du lot, dont «Pandore» reçoit le premier prix. Les auteurs sont invités à poursuivre leurs études.

Trente projets présentés

Présidé par Antoine Grandjean, secrétaire régional, le jury a examiné pendant trois jours les 30 projets présentés, sur 41 inscrits.

C'est l'ancien réfectoire de Dubied (tout un symbole) qui a servi de cadre à la remise des sept prix totalisant quelque Fr. 90 000.—.

Le premier prix a été attribué à «Pandore», conçu par le lausannois Jean-Baptiste Ferrari; le second à «L'Orque» à GMS-Architectes de Neuchâtel et le troisième à Edouard Weber pour «Le pont de la Rivière Kwai», de Neuchâtel également.

Aucun des projets n'a pourtant apporté de réponse à tous les problèmes posés.

Raison pour laquelle les trois premiers du concours ont été invités à poursuivre leurs études afin de trouver une solution unique répondant à toutes les exigences.

«Le Vallon doit se mobiliser!»

Présent lors de la remise des prix, le conseiller d'Etat Francis Matthey était visiblement heureux en annonçant les décisions favorables du Grand Conseil; centre d'impression du canton à Fleurier, crédit de Fr. 500 000.— pour la suite de l'étude du centre de PCi.

La partie n'est pas gagnée d'avance, les députés prendront la décision finale en ce qui concerne le crédit de construction, et le peuple neuchâtelois pourrait être amené à donner aussi son avis. Selon Francis Matthey, la balle est dans le camp des communes du district: «Nous ne devons pas être les seuls à porter le projet. L'ensemble du Vallon doit se mobiliser.»

Le message du canton est clair. Il dépend donc des législatifs du Val-de-Travers de se lancer ou non dans la réalisation conjointe du centre sportif et de centre d'instruction de la PCi.

avaient trait à la justification même de la protection civile.

Le conseiller d'Etat Francis Matthey a, une fois de plus, rappelé qu'il n'appartenait pas au canton de se prononcer en matière de redéfinition du rôle de la protection civile en Suisse.

Un complexe important

Comme l'a souligné Francis Matthey, ce complexe devrait être bénéfique pour l'ensemble du Val-de-Travers et de ses équipements publics, sans compter que le regroupement prévu d'un centre sportif avec celui de la protection civile aura des incidences économiques bénéfiques pour la région, puisqu'il permettra, par une gestion conjointe, de réduire les coûts d'exploitation.

Le centre cantonal de PCi se compose d'un complexe d'instruction, d'une piste d'exercice et de locaux administratifs à l'intention de l'Office cantonal.

Du nouveau aux Geneveys-sur-Coffrane

R.M. Début octobre, les Geneveys-sur-Coffrane inauguraient un complexe regroupant les travaux publics, pompiers et un abri PCi, en présence de Francis Matthey, conseiller d'Etat, Pierre Blandenier, Chef cantonal de la PCi, et des autorités communales.

90% de places protégées et ventilées!

L'inauguration de l'abri public de 255 places et d'un poste de commandement permet de porter la capacité de protection des abris publics à 560 places. Philippe Mathey, Chef local, rappelle que cette commune du Val de Ruz de 1400 habitants possède maintenant une infrastructure importante et que le 90 % de la population est maintenant «à l'abri». Reste un petit déficit quant à l'effectif des différentes formations qui

devraient compter quelque 120 personnes, dont 60 sont actuellement formées.

Succès des portes ouvertes

L'inauguration était suivie le lendemain d'une journée «portes ouvertes» portant sur l'ensemble des installations du complexe (Hangar travaux publics, local sapeurs-pompiers et abri PCi).

Une large majorité de la population a répondu présent et s'est informée des caractéristiques techniques tant du complexe lui-même que des particularités de l'organisation de la protection

Le nouvel abri, comme les anciens d'ailleurs, seront mis à la disposition tant pour le logement de la troupe que pour des manifestations des sociétés locales.

L'ACNPC (Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile) était présente avec son stand d'information générale.

Le «SMT» inauguré à Morges!

R.M. C'est lors d'une récente séance d'information au Centre culturel de Morges que le conseiller Daniel Schmutz, Chef du Département de la prévoyance sociale et des assurances, a présenté et inauguré le Système de Mise sur pied par Téléphone (SMT), destiné à alerter rapidement tous les organismes appelés à apporter des secours à la population en cas de catastrophes. Cette conférence de presse a été suivie par une démonstration et ce sont MM. Jean-Robert Guignard, directeur de l'ECA, Michel Buttin, Chef de l'Office cantonal de la PCi, Marc Jotterand, commandant de la police de Morges, et Pierre-Alain Ruffieux, ingénieur, qui ont largement commenté la technique employée.

Le «SMT»: de quoi s'agit-il?

Sur mandat du Chef du Département de la prévoyance sociale, le Service cantonal de la protection civile (SCPCi) est chargé de la responsabilité de la réalisation d'un réseau cantonal d'alarme

Il est vrai que lors d'événements graves, tels qu'incendies, accidents, pollutions ou catastrophes, il est indispensable de pouvoir mettre sur pied le plus rapidement possible tous les organismes amenés à apporter des secours. Comme on le sait, ce sont les corps de sapeurspompiers et la PCi qui dans les cas les plus graves sont les éléments clés de l'organisation des secours. Le cas échéant, il faut aussi pouvoir avertir la population au moyen des sirènes de la PCi.

Une enquête effectuée dans les 385 communes vaudoises et les consulta-

Neuchâtel: Crédit d'étude accordé!

R.M. C'est par 75 oui contre 7 non que le Grand Conseil neuchâtelois a voté un crédit d'étude de Fr. 500 000.— pour la réalisation du futur centre cantonal de protection civile.

Fin d'un long chemin!

On en parle depuis longtemps, de ce futur centre cantonal d'instruction. Plusieurs projets d'implantation avaient été évoqués, notamment au Val-de-Travers et dans le district du Locle.

C'est finalement à Couvet, au lieu dit «La Presta» que l'Etat entreprendra l'étude pour la réalisation du futur complexe. Celui-ci devrait comprendre, outre le centre cantonal d'instruction, un centre sportif régional.

Les débats de la session du Grand Conseil ont été nourris par des questions diverses dont quelques-unes tions de tous les partenaires ont permis de déterminer les besoins.

Finalement, le canton fut divisé en 8 réseaux d'une capacité de 5000 abonnés chacun, en tenant compte des limites des districts, de ceux des téléphones et d'autres paramètres propres à la PCi et aux centres de renfort des sapeurs-pompiers; un réel tour de force selon les responsables. On le croit volontiers tant il est vrai qu'il faut veiller à ne pas «empiéter» sur ce que certains considèrent comme «leurs affaires».

Ainsi, le schéma final attribue aux polices municipales le soin d'assurer la desserte des centraux pour les communes de Nyon, Morges, Yverdon, Payerne, Riviera I et II, alors que pour Lausanne I et II cette tâche sera assurée par le Service du feu de la ville de Lausanne

A préciser encore: le réseau SMT est conçu pour actionner les moyens d'alarme radio, les sirènes des services du feu comme celles de la PCi.

Les délais et les coûts

Les centrales de Nyon et de Morges sont maintenant opérationnelles. Le reste du réseau devrait être achevé pour fin 1992.

Toutes ces installations se traduiront par une facture avoisinant les 11 mil-

lions de francs et le budget d'exploitation dépassera vraisemblablement le million. Le financement est assuré par les communes vaudoises, par le budget ordinaire du SCPCi ainsi que par l'ECA. Toutes les communes du canton seront reliées au SMT; quelques raccordements gratuits étant attribués à chacune.

Le prix de base annuel d'un raccordement est de Fr. 240.—, alors que pour les corps de sapeurs-pompiers et la protection civile celui-ci la taxe annuelle est de Fr. 60.—. La même possibilité est offerte aux entreprises privées et pour les communes limitrophes du canton à un prix différencié.

Le fonctionnement du système

Lors d'accidents graves ou de catastrophes, les centraux téléphoniques sont très vites engorgés par des appels privés. La mise sur pied par le téléphone normal devient impossible. Le système SMT «contourne» cette difficulté, car il établit en priorité la liaison entre la centrale d'alarme et les abonnés des formations d'intervention, interrompant toute autre communication.

Dans les centrales d'alarmes desservies 24 heures sur 24, un ordinateur est relié au réseau téléphonique et «pilote» la mise sur pied des formations d'intervention en fonction du lieu, du genre et de l'importance de l'événements. Pour la première fois en Suisse, ce sont les lieux dits du canton de Vaud qui servent de références; ils ont donc été inventoriés et enregistrés dans les programmes.

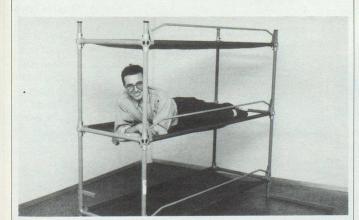
Saint-Blaise-Enges: Exercice commun

R.M. Mi-septembre a vu une grande première pour deux organismes de PCi voisins. Trois jours d'exercices en commun, avec un thème général: la PCi au service de l'habitant. C'était aussi l'occasion pour deux nouveaux chefs locaux d'exercer leur commandement: Sylvianne Schertenleib pour Enges et Jean-Jacques Rufener pour Saint-Blaise. Quelque 152 participants des deux communes étaient convoqués à cet exercice.

Un exercice combiné

Plusieurs objectifs devaient être réalisés lors de ce cours intercommunal de trois jours. Certains, très classiques mais nécessaires, devaient permettre

Perfekte Schutzraum-Einrichtung



Bald müssen Sie entscheiden! Jetzt wählen!

Stapelbare Liegestellen, beliebig kombinierbar, kleiner Platzbedarf, Trockenklosett-Ausrüstungen

Information und Beratung bei:



G. Kull AG Aemtlerstrasse 96a 8003 Zürich Tel. 01/451 10 20 Fax 01/451 16 26



aux participants de «rafraîchir» leur mémoire.

D'autres, plus visibles, étaient tournés vers la réalisation d'ouvrages d'utilité publique, ainsi qu'à une intervention des sanitaires sur un accident simulé d'un bus scolaire, avec la participation de 10 élèves de St-Blaise.

Le dernier objectif était consacré à l'inventaire et au contrôle systématique des abris ventilés. Peu spectaculaire, mais très utile, car ces visites permettent de déceler à temps des défectuosités dans les systèmes de ventilation et dans l'isolation des abris.

Dernier point important: l'information sous la forme d'une invitation aux habitants de Saint-Blaise de venir consulter les plans d'attribution exposés au collègue de la Rive-de-l'herbe.

Des résultats encourageants

Les responsables de l'exercice sont plutôt satisfaits. Le bilan, sur le plan de la réalisation des ouvrages d'utilité publique est réjouissant.

On peut citer: une passerelle reliant deux tours installée au collège de la Rive-de-l'herbe, une «boule de grimpe», des bancs publics installés aux Fourches, dans le préau du collège de Vigneret au débarcadère; enfin, le chemin du Loclat a été refait.

Par contre, la possibilité offerte aux habitants de se renseigner sur le plan d'attribution des places protégées n'a pas été un véritable succès. Faut-il s'en étonner, s'agissant d'une première dans ce domaine?

En bref, un exercice combiné qui aura permis de démontrer que la PCi est bel et bien «au service de l'habitant».

La PCi vaudoise exposé à Morges

R.M. C'est dans le cadre du 125° anniversaire de la CRS et les 100 ans de la section Morges-Aubonne que s'est tenue, sur la Place des Sports, une exposition du 19 au 22 septembre 1991. Le Service cantonal vaudois de la protection civile en a profité pour se présenter sur 600 m².

Un même idéal

Fidèle à l'idéal qui a animé le fondateur de la Croix-Rouge suisse, Henry Dunant, la section de Morges-Aubonne avait choisi un slogan de circonstance: «La Croix-Rouge suisse vient à votre rencontre.»

Ont participé, entre autres, à cette exposition: l'Alliance suisse des Samaritains, la Société suisse de sauvetage, la Garde aérienne suisse de sauvetage qui, pour la circonstance, avait déplacé sa base d'intervention à Morges le temps de l'exposition, la Société suisse pour chiens de catastrophe, le Service cantonal de la protection civile (placé sous la bannière de l'Union suisse pour la protection civile), etc.

Une présentation dynamique de la PCi

Placée tout à côté de la base de la Rega et de son hélicoptère, la surface occupée par la protection civile ne passait pas inaperçue.

Il faut dire que le Service cantonal n'avait pas ménagé sa peine pour présenter de façon attractive les différents services de la PCi et leurs missions. En effet, la surface était divisée en deux sections. La première, extérieure, réunissait un commando-car servant d'information et distribuant un questionnaire-concours destiné aux femmes; un chantier représentant un groupe pionniers avec son matériel et dont des mannequins étaient les «servants»; un nid de blessés avec du matériel sanitaire; une ambulance du SCPCi complétait cette présentation.

La deuxième section était abritée sous des tentes gonflables en PVC, d'un jaune «pétant» du plus bel effet, ellemême divisée en quatre secteurs de présentation.

Les visiteurs!

Petite déception cependant: les visiteurs jugés trop peu nombreux. Phénomène d'ailleurs ressentit dans toute l'exposition; le soleil pourtant bienvenu, et la redoutable concurrence du Comptoir explique peut-être la relative désaffection du public.

La PCi a néanmoins reçu plus de 500 visiteurs. Tous les spécialistes chargés de renseigner ont été surpris par la «qualité» des questions posées et de l'intérêt manifesté par tous leurs hôtes. Le moins surpris n'aura pas été Fernand Perrette, Chef local de Morges, et ses collaborateurs qui ont dû donner forces explications sur les particularités du groupement 101 qui, rappellons-le, touche outre Morges: Denens, Lully, Chigny, Echichens, Lussy, Monnaz, St-



Vue partielle de l'exposition de la PCi.

Le stand de l'Association vaudoise pour la protection des civils. (Photos: RM-Info, Pully) Saphorin, Vufflens-le-Château et Tolochenaz

Pour Michel Buttin, patron du Service cantonal, c'est une opération de relations publiques intéressante. Elle mérite largement d'être renouvelée, peutêtre sous une forme moins «statique», en créant des animations sous la forme de «chantiers» de démonstrations concrètes. Le concours destiné aux femmes, poursuit Michel Buttin, peut-être considéré comme un succès puisque plus d'une dizaine de femmes ont déclaré être prête à assumer un rôle dans la protection civile.